

**1979/1980 (Arrêté du 22 mars 1979)**

**Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.**

Remarque : « Lorsque des établissements ou écoles sont appelés à participer à des expériences d'aménagement du temps, les recteurs peuvent déroger, dans la mesure nécessaire à la conduite de cette expérience et pour la durée de celle-ci, aux dispositions du présent arrêté sous réserve qu'il n'en résulte pas une diminution de la durée totale des activités scolaires des élèves. » (Arrêté du 22 mars 1979)

Remarque : Une journée de vacances supplémentaire pourra être accordée au cours de l'année scolaire, sur une demande motivée du maire, fondée sur des nécessités locales.

Zone A : Académies de : Créteil, Paris, Versailles

Rentrée scolaire des enseignants	Rentrée scolaire des élèves	Toussaint	Noël	Février	Printemps	Début des vacances d'été
Le mercredi [12-09-1979]	Le jeudi [13-09-1979]	Du mardi [30-10-1979] au mardi [06-11-1979]	Du jeudi [20-12-1979] au jeudi [03-01-1980]	Du vendredi [08-02-1980] au lundi [18-02-1980]	Du samedi [29-03-1980] au lundi [14-04-1980]	<b>Le jeudi</b> [03-07-1980]

Zone B : Académie de : Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Lille, Lyon, Nancy-Metz, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse

Rentrée scolaire des enseignants	Rentrée scolaire des élèves	Toussaint	Noël	Février	Printemps	Début des vacances d'été
Le mercredi <b>[12-09-1979]</b>	Le jeudi <b>[13-09-1979]</b>	Du mardi <b>[30-10-1979]</b> au mardi <b>[06-11-1979]</b>	Du jeudi <b>[20-12-1979]</b> au jeudi <b>[03-01-1980]</b>	Du vendredi <b>[15-02-1980]</b> au lundi <b>[25-02-1980]</b>	Du samedi <b>[05-04-1980]</b> au lundi <b>[21-04-1980]</b>	Pour Aix-Marseille et Nice : Le vendredi <b>[11-07-1980]</b> Pour Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Lille, Orléans-Tours, Rennes, Rouen : Le vendredi <b>[27-06-1980]</b> Pour Lyon et Nancy-Metz : Le mercredi <b>[09-07-1980]</b> Pour Toulouse : Le vendredi <b>[04-07-01980]</b>

Zone C : Académies de : Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Strasbourg

Rentrée scolaire des enseignants	Rentrée scolaire des élèves	Toussaint	Noël	Février	Printemps	Début des vacances d'été
Le mercredi <b>[12-09-1979]</b>	Le jeudi <b>[13-09-1979]</b>	Du mardi <b>[30-10-1979]</b> au mardi <b>[06-11-1979]</b>	Du jeudi <b>[20-12-1979]</b> au jeudi <b>[03-01-1980]</b>	Du vendredi <b>[22-02-1980]</b> au lundi <b>[03-03-1980]</b>	Du samedi <b>[05-04-1980]</b> au lundi <b>[21-04-1980]</b>	Pour Besançon, Dijon, Grenoble, Strasbourg : Le mercredi <b>[09-07-1980]</b> Pour Limoges : Le vendredi <b>[04-07-01980]</b> Pour Nantes et Poitiers : Le vendredi <b>[27-06-1980]</b> Pour Montpellier : Le vendredi <b>[11-07-1980]</b>

Remarque : dans les départements de l'Académie des Antilles et de la Guyane, dans le département de la Réunion et le département de Saint-Pierre-et-Miquelon, les dates du calendrier de l'année scolaire sont décidées respectivement par le recteur de l'académie des Antilles et de la Guyane, par le recteur de l'académie d'Aix-Marseille sur proposition du vice-recteur de la Réunion, et par le recteur de l'académie de Caen sur proposition du vice-recteur de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Pour la Réunion :

Rentrée scolaire des enseignants	Rentrée scolaire des élèves	Toussaint	Noël – Eté austral	Pâques	Fin Deuxième Trimestre	Fin d'année scolaire
Le jeudi [13-09-1979]	Le vendredi [14-09-1979]	Du mardi [30-10-1979] au lundi [05-11-1979]	Du vendredi [21-12-1979] au jeudi [28-02-1980]	Du jeudi [03-04-1980] au mardi [08-04-1980]	Du samedi [17-05-1980] au mardi [27-05-1980]	Le mardi [12-08-1980]